



Dossier du mois
Objectif : accessibilité !

Actu

Sécheresse : la colère
des sinistrés Page : 6

Solidaires

Tillabéri à l'honneur
Pages : 10-11

Culture

Irlandays
Page : 17



ACTU // PAGES 6

Sécheresse : la colère des sinistrés



SOLIDAIRES // PAGES 8

Tillabéri à l'honneur

CULTURE // PAGE 17

Irlandays



DOSSIER // PAGES 12 À 15

Objectif, accessibilité

NOUS

Magazine d'Informations municipales de la Ville de JUVISY-SUR-ORGE
 6, rue Piver - 91260 Juvisy-sur-Orge
 Tél. : 01 69 12 50 00
 Fax : 01 69 12 50 40
 juvisy-info@mairie-juvisy.fr
 Février 2011 - n° 203

Directeur de publication :
 Etienne Chaufour

Rédaction : Séverine Leygues,
 Sarah Abiton

Photographies : Séverine Leygues,
 Sarah Abiton

Création et réalisation :
 Pellicam productions : 01 49 08 01 61

Régie publicitaire : HSP 01 55 69 31 00

Impression : Imprimerie Grenier
 Papier recyclé ♻️

Tirage : 8 300 exemplaires

MAIS AUSSI DANS CE NUMÉRO



- EN BREF ET EN IMAGES // PAGE 4
- TRAVAUX-ENVIRONNEMENT // PAGE 8
- VIE ÉCONOMIQUE // PAGE 9
- D'ICI ET D'AILLEURS // PAGE 10
- SPORTS // PAGE 16
- SORTIR, ÉCOUTER, VOIR // PAGE 17
- AGENDA // PAGE 19
- BLOC-NOTES // PAGE 20
- CARNET // PAGE 22



CORRESPONDANCE

Écrire à :
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
6, rue Piver
BP 56 - 91265
Juvisy-sur-Orge
cedex

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Dans notre Juvisy Info ce mois-ci, nous rendons compte de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat que nous avons engagée avec la Communauté d'Agglomération les Portes de l'Essonne depuis deux ans maintenant.

OPAH... le sigle peut paraître «barbare» à certains. Il s'agit tout simplement de rendre décentes des logements privés où vivent des familles, avec parfois encore des toilettes sur le palier, des peintures au plomb, des cages d'escalier dégradées, avec bien sûr plus de risques qu'ailleurs.

Plusieurs dizaines de ménages, d'enfants, de personnes âgées isolées ont aujourd'hui des conditions de vie décentes, sans être obligés de quitter leur ville, Juvisy.

Il en est de même avec celles et ceux qui bénéficient depuis un an des services de l'agence immobilière à vocation sociale (AIS91), qui, avec l'OPAH, a entre autre permis de supprimer ces immeubles «de la honte», rue de Draveil ou ailleurs.

Je sais que parler de logement n'est pas facile. Ceux qui habitent dans de bonnes conditions ont parfois peur d'avoir de nouveaux voisins, de partager leur stationnement ou leur rue.

Ceux qui s'entassent dans des logements sans chambre pour les enfants, les victimes des marchands de sommeil ... n'osent rien dire, de peur d'être rejetés un peu plus loin, dans des conditions encore pires.

La défense de l'environnement est plus qu'une volonté, c'est une exigence. Une obligation que nous devons à nos enfants, à nos petits enfants alors que notre «héritage» de planète est fortement dévalué.

Lorsqu'environnement s'accompagne de cadre de vie, c'est bien naturel.

Il ne peut pas en revanche servir d'alibi à la protection de son seul intérêt. Il faut attendre cinq ans pour avoir une chance d'être logé en HLM à Juvisy et nos enfants n'auront aucune chance de choisir de rester dans leur ville, sans une politique volontaire en matière de logement.

Défendre le cadre de vie ne peut se confondre avec «mettre sa vie dans un cadre» car pour moi, la vocation de ces beaux cadres est de rester au mur ou chez l'antiquaire, devant la boutique duquel on passe en rêvant.

Juvisy n'est pas un rêve, c'est une réalité, avec des habitants actuels et futurs. C'est à tous, sans exclusive, que je renouvelle tous mes vœux pour 2011.

Bien fidèlement

Etienne Chauffour
votre maire,
conseiller général de l'Essonne

EN BREF

Prochain conseil municipal

Mardi 8 février à 20h30
Débat d'orientation budgétaire
Centre administratif -
Parc de la Mairie
6, rue Piver

Juvisy Proximité

Le service Juvisy Proximité vous permet de signaler un problème sur la voie publique. Afin de traiter vos demandes le plus rapidement possible, nous vous rappelons qu'il est indispensable de laisser vos coordonnées complètes sur le répondeur du service.

Juvisy Proximité :
01 69 12 50 50

Cérémonie des Vœux

Le mardi 11 janvier, Etienne Chaufour, maire de Juvisy, le Conseil municipal et le Conseil municipal des enfants ont présenté leurs vœux aux Juvisiens ainsi qu'aux représentants du monde associatif, économique et aux élus et personnalités du département et de la région.



© Djamilia Calin



Premier anniversaire du Centre Aquatique Pour fêter sa première année d'existence, le centre aquatique des Portes de l'Essonne a organisé une journée surprise le dimanche 23 janvier dernier. Gâteau d'anniversaire et cadeaux étaient au programme de cet après-midi festif !

**Inauguration de la micro-crèche**

La première micro-crèche juvisienne, qui a ouvert ses portes au mois de décembre 2010 rue Montenard, a été inaugurée le 21 janvier dernier en présence d'Etienne Chaufour, maire de Juvisy, d'Antoinette Angellier, adjointe au maire chargée de la petite enfance et de la famille et de François Lauzeral, adjoint au maire chargé des travaux, de la voirie et de l'assainissement.

1 000° composteur !

Le samedi 15 janvier dernier, la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne a remis le 1 000° composteur. Ce procédé de décomposition naturelle des déchets organiques, qui permet de produire un engrais naturel pour son jardin, a rencontré un vif succès auprès des habitants du territoire.



© Djamilia Calin



Gala d'hiver du GRS Club

Comme chaque année, le club de Gymnastique Rythmique et Sportive de Juvisy a organisé le 15 janvier dernier son traditionnel gala d'hiver au gymnase Jules Ladoumègue. Les jeunes sportifs se sont fortement mobilisés pour présenter aux spectateurs venus nombreux un spectacle et des démonstrations.



Marché de Noël à l'école Jean Jaurès

Le samedi 11 décembre, les enseignants de l'école élémentaire Jean-Jaurès ont organisé le premier marché de Noël au profit de Tillabéri, notre ville jumelle au Niger, pour l'achat de fournitures scolaires, et de l'association « L'étoile de Martin » destinée à soutenir la recherche sur les cancers de l'enfant et améliorer le quotidien des enfants malades de l'institut Gustave Roussy à Villejuif.



Thé Dansant

Suite au succès des thés dansants organisé par le club de l'ACJ chaque jeudi du mois, le club a souhaité offrir une version plus grandiose aux participants. L'espace Jean-Lurçat les a donc accueillis le temps d'un dimanche, le 16 janvier dernier. Un orchestre a contribué à l'ambiance chaleureuse et conviviale. L'ACJ remercie M. et Mme Adlington pour leur importante contribution, Jean-Michel Rolle et ses musiciens, et toute l'équipe des jeunes volontaires d'Unis-Cité.



Tous au numérique

Le mercredi 19 janvier dernier, une séance d'information « Tous au numérique » s'est tenu lors du marché hebdomadaire, place du Maréchal Leclerc. Les Juvisiens ont pu exposer leurs interrogations à des techniciens expérimentés qui leur ont fourni toutes les informations nécessaires pour un passage au numérique tout en douceur.

L'appel de Juvisy

Samedi 21 janvier, un pot de l'amitié était organisé en l'honneur de Samana Tshibuyi, Juvisien sans papier originaire du Congo qui avait été arrêté au mois de décembre 2010 et qui avait passé 28 jours au centre de rétention de Palaiseau, et de Mihail Batricea, le papa du petit Daniel, arrêté le 22 avril 2010 et qui a finalement obtenu ses papiers au début du mois de janvier.



EN BREF

Toujours plus de moyens de communication

Une nouvelle année commence et les changements qui vont avec sont amorcés. Les moyens de communication de la Ville sont en train d'évoluer, de se moderniser et de se multiplier, à la demande de nombreux riverains qui jugent le journal municipal «intéressant mais pas toujours réactif du fait de sa parution mensuelle».

Dans le courant 2011, le Juvisy Info va donc être relooké et repensé pour vous proposer plus d'articles de fond, et d'autres supports viendront le compléter pour vous tenir au courant de l'actualité sur la ville en temps réel.

Le site Internet, quant à lui, va être complètement refondu pour vous proposer un service d'informations plus performant.

Deux nouveautés vont également faire leur apparition cette année. Un panneau électronique sera installé en centre-ville, place du Maréchal Leclerc. Une page officielle Facebook «Ville de Juvisy-sur-Orge» vous permettra d'être tenus au courant, en temps réel, de l'actualité associative, culturelle et sportive du territoire.

Sécheresse :

la colère des sinistrés

Cela fait un an et demi que plusieurs familles juvisiennes voient les murs de leurs maisons se fissurer, suite à la sécheresse de l'été 2009. Le verdict vient de tomber : l'Etat ne retient pas pour la ville l'état de catastrophe naturelle.

**64 plaintes déposées**

Au cours de l'été 2009, 64 propriétaires ont constaté que des fissures étaient en train de détériorer leur maison. Les Juvisiens concernés ont alors effectué des déclarations de sinistre auprès de la mairie qui, en septembre 2009, a transmis à l'Etat un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle. Parallèlement à cette démarche, un bureau d'études indépendant a été mandaté par la municipalité pour déterminer les causes de ces dommages. Les conclusions ont montré qu'une nature argileuse des sols et une déficience en eau très importante en étaient responsables.

Un an et demi d'attente

La commission interministérielle chargée d'examiner le dossier avait normalement 3 mois pour répondre et rendre ses conclusions. Ce n'est pourtant que le jeudi 13 janvier 2011, soit après 15 mois d'attente, que

l'état de catastrophe naturelle a été refusé pour Juvisy. Seules deux communes de l'Essonne (Villiers-le-Bâcle et Varennes-Jarcy) ont été retenues sur les 33 dossiers déposés dans le département.

«Pour les médias, la sécheresse cause des dommages moins spectaculaires que les inondations. Mais les conséquences sur le bâti sont tout aussi problématiques», explique Pierre Tessier, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et de l'accessibilité. En effet, la structure même des maisons est touchée, ce qui nécessite des travaux importants pour les propriétaires, sans couverture par les assurances. C'est pourquoi la municipalité, en partenariat avec l'Union des Maires de l'Essonne, engage une procédure en appel pour que l'Etat revienne sur sa décision. «Nous serons aux côtés de l'association des sinistrés de Juvisy et mettrons tout en œuvre pour que les travaux de restauration des propriétaires soient pris en charge», précise M. Tessier.



Au 19, rue de Draveil, l'OPAH a permis la rénovation de 5 appartements, de 29 à 67 mètres carrés.

de subventions pour effectuer des travaux d'amélioration dans des logements et des immeubles insalubres. Une équipe de « suivi-animation » est à la disposition du public pour aider les propriétaires dans leurs projets de réhabilitation.

Le bilan

En 2010, 50 dossiers de demande de subventions ont été déposés, dont 23 à Juvisy. Les types de travaux réalisés cette année concernent surtout les économies d'énergie (changements de fenêtres, isolation thermique, chauffage) et les ravalements. 1 150 000€ de travaux ont été générés, avec une moyenne de 8 500€ pour les propriétaires occupants, 13 200€ pour les propriétaires bailleurs, 67 000€ pour les ravalements et 113 000€ pour les copropriétés dégradées. Les dossiers sont traités très rapidement (environ 1 semaine de délai), et les subventions sont versées dans les 2 mois, elles peuvent même faire l'objet d'un préfinancement.

Plus qu'une aide financière, l'OPAH vous permet d'être suivi et conseillé par des professionnels, et cela gratuitement. Un architecte qualifié contrôle les devis et les valide, avec pour priorité les économies d'énergie, la préservation du patrimoine et de l'architecture de la ville, ainsi que la lutte contre l'habitat indigne. Si vous n'en avez pas encore profité, c'est le moment !

Deux ans après : le bilan de l'OPAH

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) a été lancée en 2008 pour une durée de cinq ans dans les trois villes de la Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne. Elle s'achèvera le 1^{er} septembre 2013.

Deux ans après le début de l'opération, l'OPAH des Portes de l'Essonne est un succès, notamment à Juvisy. Si vous êtes propriétaire, il est encore temps d'en profiter !

Qu'est-ce que l'OPAH ?

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat est une opération concertée entre l'Etat, l'agence nationale de l'habitat (Anah) et des communes dans le but de réhabiliter le patrimoine bâti et d'améliorer le confort des logements. A Juvisy, les quartiers Seine, Pasteur, Centre-Gare et une liste d'immeubles du secteur RN7 sont concernés.

Les propriétaires occupants ou bailleurs peuvent bénéficier, sous certaines conditions,



Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'OPAH pour vos travaux.

EN SAVOIR [+]

Permanence de l'OPAH à Juvisy
7bis, rue Hoche
Tous les mercredis,
De 10h à 13h et de 15h à 20h
Tél. : 01 69 84 87 81

DÉCLARATION DES PUIITS ET DES FORAGES

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puit ou forage) pour un usage domestique doit déclarer cet ouvrage en mairie.

La déclaration vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques. Mal réalisés, les ouvrages de prélèvement peuvent être des points d'entrée de pollution. Ils doivent donc faire l'objet d'une attention toute particulière lors de leur conception et de leur exploitation. De plus, ce recensement des puits et forages privés permettra à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, en cas de pollution de nappe susceptible de présenter un risque sanitaire pour la population, d'améliorer l'information des utilisateurs et notamment de leur communiquer les consignes à respecter.

Pour effectuer votre déclaration, vous trouverez le «formulaire de déclaration d'ouvrage, prélèvements, puits et forages à usage domestique» dans les lieux d'accueil de la Ville ou vous pouvez le télécharger sur le site internet www.juvisy.fr. Une fois rempli, déposez-le à l'accueil de l'espace Marianne ou renvoyez-le par courrier à :
Espace Marianne
Service Urbanisme
25, Grande rue
91260 Juvisy-sur-Orge

EN SAVOIR [+]

Pour vous aider dans vos démarches, le service Environnement est à votre disposition :
Tél. : 01 69 12 50 30
environnement@mairie-juvisy.fr



RAPPORT ANNUEL SUR LE COÛT DE L'EAU



Le rapport annuel de l'exercice 2009 sur la qualité et le prix du service public de l'eau potable et du service public de l'assainissement est paru et a été présenté au Conseil municipal du 14 décembre 2010. Consultable par tous les Juvisiens, il est à disposition à l'espace Marianne.

C'est la dernière année que ce rapport est rédigé par la Ville de Juvisy puisque les deux compétences traitées dans ce dernier, fourniture d'eau potable et traitement des eaux usées, ont été transférées à la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne depuis le 1^{er} janvier 2010. Dans la même logique, Juvisy n'est plus membre du Syndicat des Eaux D'Ile-de-France (SEDIF). C'est la CALPE qui en fait désormais partie.

TRAVAUX AUX ABORDS DU LYCÉE MARCEL PAGNOL



La CALPE développe un vaste projet d'aménagement d'un réseau de 25 kilomètres d'itinéraires pour les circulations douces d'ici 2013. Celui-ci a pour ambition de relier entre eux les points structurants de notre territoire. Les travaux permettant de relier le lycée Pagnol à la gare d'Athis-Mons, à travers notamment la promenade de l'Orge, ont débuté en octobre 2010 pour s'achever au début de l'année 2011. Le prochain itinéraire entre le lycée Pagnol et le quartier du Noyer Renard débutera en juillet 2011. Ces deux trajets offriront un plus grand confort aux lycéens dans leurs déplacements quotidiens.

Par ailleurs, la présence de préfabriqués abandonnés aux abords du lycée présente, du fait de leur état dégradé et d'une utilisation détournée, un certain risque pour la sécurité des piétons et des élèves. La municipalité va procéder à la déconstruction de ce site et à sa dépollution. Cette opération s'effectuera au cours du premier trimestre 2011 et sera financée par la CALPE. La parcelle libérée sera ensuite traitée en espace végétalisé naturel. La végétation envahissante sera gérée par la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne et qui effectuera un entretien régulier de cette zone. Une première intervention devrait avoir lieu au cours des vacances de février. De plus, les trois arbres situés à proximité de la porte d'accès du sentier des trois ormes représentent un danger potentiel pour les élèves empruntant cet itinéraire. Les Portes de l'Essonne procéderont à leur abattage ainsi qu'à celui des anciens poteaux métalliques.

Les mampreneurs, ces Juvisiennes mamans chefs d'entreprise



Aux Etats-Unis, où le mouvement a pris une grande ampleur, elles s'appellent les Mompreneurs. En version française, ce sont les Mampreneurs, pour «mamans entrepreneuses». Leur point commun ? Elles ont un ou plusieurs enfants, pour certaines des bébés à venir, et ont choisi d'envisager différemment leur activité professionnelle. Plusieurs Juvisiennes ont été tentées par cette solution.

Ces femmes n'ont pas envie de faire une croix sur leur carrière en devenant mères. Pourtant, dans les faits, difficile de continuer sa vie professionnelle «d'avant» en jonglant avec les horaires de crèche, les enfants malades ou les activités périscolaires. Leur disponibilité n'est plus la même mais leur volonté de s'épanouir professionnellement est toujours présente. «*Quand j'étais salariée, je ne voyais pas mes enfants, je stressais en permanence. Aujourd'hui, nous avons tous trouvé notre rythme*», indique Stéphanie Rivier, juvisienne, responsable nationale de la communication des Mampreneurs.

Leur solution ? Créer leur propre entreprise : des horaires flexibles, un job plus en phase avec leurs convictions et un nouveau challenge à relever.

Un réseau né sur la toile

En 2008, Céline Féné, Essonnoise, lance le blog «Maman et entrepreneuse» pour partager son expérience. Elle fédère rapidement de nombreuses internautes qui se reconnaissent dans son projet. Des rencontres ont lieu dans la capitale et un groupe Facebook est créé pour faciliter les échanges à l'échelle nationale. D'autres outils suivent rapidement (le blog, le site shopping, le forum),

permettant aux Mampreneurs de s'informer et de communiquer. Le réseau se développe et devient une association en mars 2009. Il compte aujourd'hui plus de 400 adhérentes. Leur objectif : partager des expériences, s'entraider et se regrouper pour être plus fortes et plus visibles. «*Etre créateur d'une jeune entreprise peut parfois nous isoler alors que la naissance de notre projet est le moment où le soutien est vraiment nécessaire ! Les Mampreneurs répondent à ce besoin*», explique Stéphanie.

Les Mampreneurs en chiffres

La communauté rassemble plus de 2 000 membres via les outils de réseaux sociaux (Facebook, forum, blog, site vitrine / annuaire des activités...). Il y a une quinzaine de délégations régionales et de nouvelles se créent régulièrement. Les Mam'Cafés, rendez-vous mensuels entre Mampreneurs réservés aux adhérentes, permettent d'échanger mais aussi d'accueillir de nouvelles entrepreneuses souhaitant faire connaissance avec le réseau.

Juvisy accueille 4 d'entre elles : Aurélie Le Grand et son entreprise de vente sur internet «Les Cookies de Monttessuy», Stéphanie Rivier et sa papeterie créative «Milles et Une feuilles», Geneviève Sababadichetty Louarn et son agence de communication «Réussir ma Com'» et Isabelle Thureau et son cabinet de sophrologie. Pour ces 4 femmes plus qu'actives, l'association représente un réseau essentiel. «*Nous pouvons rencontrer des personnes de tous horizons, partager nos expériences, en ne perdant pas de vue l'intérêt de notre entreprise*», précise Stéphanie.

EN SAVOIR [+]

contact@les-mompreneurs.com

www.les-mompreneurs.com

NOUVELLE ACTIVITÉ

Garage Vanbutten

Vente de pièces auto neuves et occasion
toutes marques - Dépannage
17, rue Blazy
Ouvert du lundi au samedi
Tél. : 01 69 21 79 34
vanbutten@hotmail.fr

Association Juvisy-Tillabéri : que s'est-il passé en 2010 ?

Avec ses 130 adhérents, l'association Juvisy-Tillabéri a organisé tout au long de l'année de nombreuses actions en faveur du développement de notre ville jumelle nigérienne depuis plus de 20 ans, Tillabéri.



Programme d'intervention

61 000€ ont contribué à l'accomplissement de nombreuses actions en faveur du développement de la commune de Tillabéri.

Une opération de microcrédits pour 120 femmes nigériennes a permis d'améliorer leurs conditions de vie et de favoriser l'élevage.

L'association a également mis à disposition de 15 banques céréalières 50 tonnes de Mil. Dans le domaine de la santé, les médecins de l'hôpital de Tillabéri ont été abonnés à plusieurs revues médicales, du matériel Oto-Rhino-Laryngologiste (ORL) a été acheté et 5 500€ ont été consacrés à l'équipement du CRENI.

Des ateliers pour personnes handicapées ont aussi été financés : les hommes ont été formés aux métiers du cuir et les femmes aux métiers de la couture. Une machine à coudre le cuir et 2 machines à coudre classiques leur ont été fournies.

Dans les écoles, des livres scolaires, des ardoises et des jeux ont été achetés.

Avec le concours de la Ville, l'association Juvisy-Tillabéri finance chaque année pour la bibliothèque des abonnements à la presse locale, nationale et internationale, de nouveaux livres, la formation des bibliothécaires, la mise en place de l'opération « malle itinérante », des équipements informatiques...

Enfin, des échanges entre Tillabériens et Juvisiens ont eu lieu tout au long de l'année, notamment dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale, manifestation pour laquelle les associations Juvisy-Tillabéri et Idilick ainsi que la Ville ont entièrement financé la venue de 2 chanteurs de Tillabéri.

EN SAVOIR [+]

Service des Relations Internationales
6, rue Piver
Tél. : 01 69 12 50 02
Association-juvisy-tillaberi.blogspot.com

Opération famine

L'année 2010 a été marquée par la crise alimentaire grave qu'a connue le Niger durant le premier semestre.

La famine a mobilisé les moyens matériels et financiers de l'association mais aussi les acteurs de la Cellule Locale d'Appui et de Coordination (C.L.A.C) pour mettre en place cette opération. Cette action a entraîné une augmentation significative du nombre de donateurs puisque l'association en a recensé 230 pour l'année 2010, soit une quarantaine de plus que les années précédentes.

L'association Juvisy-Tillabéri se mobilise depuis de nombreuses années pour que les conditions de scolarité des enfants tillabériens soient améliorées.

Parmi eux, 8 associations juvisiennes et l'école Jean-Jaurès, qui s'est fortement mobilisée.

Ainsi, l'opération famine, avec l'appui de la commune et du

Conseil général, a permis de nourrir 10 000 personnes pendant 1 mois et de fournir la nourriture nécessaire aux 75 enfants du Centre de Récupération Nutritionnelle Intensive (CRENI) et à leurs accompagnatrices pendant 6 mois.



Une délégation nigérienne en visite à Juvisy

Dans le cadre de la coopération décentralisée entre Juvisy et Tillabéri, notre ville jumelle, Mathieu Bello-Yacoubou, coordinateur de la Cellule Locale d'Appui et de Coordination (C.L.A.C) et Hama Djibrilla, agent de développement pour la même organisation, étaient en visite à Juvisy du 8 au 18 janvier dernier.

Quel est l'objet de votre visite à Juvisy ?

Chaque année, nous faisons un bilan d'évaluation des actions de la coopération. Habituellement, cette réunion se tient à Tillabéri mais la conjoncture actuelle a fait que cette année, nous nous retrouvons ici.

Quel a été votre travail durant ce séjour ?

Pendant 10 jours, nous avons eu une trentaine de réunions, ce qui représente un rythme de travail très dense. Nous ne pouvons pas rester plus longtemps pour ne pas pénaliser la C.L.A.C. Ces réunions nous ont servi à définir précisément les missions de l'année 2011. Nous avons aussi dressé le bilan des actions 2010

menées avec différents partenaires locaux.

Qui avez-vous rencontré ?

Les officiels et les services techniques, les membres de l'association Juvisy-Tillabéri, les enfants du centre de loisirs Léo Lagrange ainsi que l'Association Culture et Jeunesse avec qui nous prévoyons de mener des actions à Tillabéri. Ces différentes rencontres ont été très enrichissantes.

Par quoi commencerez-vous en rentrant à Tillabéri ?

Nous avons laissé quelques dossiers en suspens qu'il va falloir finaliser. Nous avons fait aux élus une proposition de programme d'actions pour

l'année 2011. En attendant leur approbation officielle, nous allons commencer à préparer ces missions.

Vous avez assisté à la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire le mardi 11 janvier. Qu'en avez-vous pensé ?

C'est une excellente initiative qui permet aux élus de passer des moments privilégiés avec les citoyens. C'est aussi un moment important de reconnaissance pour le monde associatif.

La présentation des vœux permet de dresser le bilan des actions de l'année mais aussi de prendre la mesure de ce qui est à venir. Ce qui nous a aussi agréablement surpris, c'est le sérieux des élus du Conseil Municipal des Enfants. Un programme bien défini, bien présenté, c'est très encourageant !

Quelle est l'ambiance actuelle au Niger ?

Nous étions dans l'avion quand la prise d'otages a eu lieu. Nous avons appris la nouvelle à notre arrivée à l'aéroport. Nous étions abattus. Toutes les délégations juvisiennes qui sont venues à Tillabéri ont déjeuné dans ce restaurant ! Que de telles choses arrivent dans notre pays qui se veut pacifique est dramatique. Nous vivons très mal cette situation car nous entretenons des relations fraternelles avec la France. Depuis le coup d'état, l'armée fait beaucoup d'efforts pour la sécurité intérieure et frontalière. Car avec 4 pays frontaliers, il est très difficile de contrôler les allées et venues, surtout si les mêmes efforts ne sont pas faits de l'autre côté.

On ne peut que déplorer et regretter cet assassinat par des terroristes. La violence n'a pas de place dans notre culture. Le Niger est déterminé à éradiquer les actes de terrorisme de son territoire. Nous espérons que les élections municipales et régionales qui ont eu lieu le 11 janvier vont faire changer rapidement les choses.

En visite à Juvisy, Mathieu Bello-Yacoubou et Hama Djibrilla ont rencontré Etienne Chaufour, maire de la Ville.

Objectif : accessibilité !



La loi du 11 février 2005 pour «l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées», fixe le principe d'une accessibilité généralisée, intégrant tous les handicaps, qu'ils soient d'ordre physique, visuel, auditif ou mental. Le chantier est important car tous les domaines de la vie sont concernés.

Quasiment impossible de franchir des escaliers avec un fauteuil roulant, une canne ou même une poussette. Difficile de savoir lorsque le feu passe au vert lorsque l'on est mal voyant. Comme la plupart des villes, Juvisy n'échappe pas à un constat : du fait de l'implantation ancienne des bâtiments, de sa topographie, de la place prépondérante de la voiture dans notre vie quotidienne, l'accessibilité des services publics, des transports et des cheminements n'est pas la même pour tout le monde.



La mise en accessibilité de l'ensemble de la ville représente un investissement considérable (environ 4 millions d'euros pour le bâti, 8 à 9 millions pour la voirie). Des aménagements qui seront répartis dans le temps pour qu'à l'horizon 2015 les bâtiments publics soient accessibles à tous..

Ce que la loi impose aux communes

La loi du 11 février 2005 réaffirme le principe d'accessibilité pour tous, quel que soit le handicap. Les critères d'accessibilité et les délais de mise en conformité sont redéfinis. Ainsi les établissements existants recevant du public et les transports collectifs ont dix ans pour se mettre en conformité avec la loi. Les collectivités ont donc jusqu'au 1^{er} janvier 2015 pour rendre accessible aux personnes en situation de handicap les établissements recevant du public (mairies, écoles, gymnases...), mais aussi la voirie, les espaces publics, les transports et les bâtiments d'habitation d'ici 2020.

La Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées

Créée en 2008, la CCAPH a un rôle principalement consultatif. Sa mission est de dresser un état des lieux de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics, des transports (CALPE), d'établir un rapport annuel et de faire toutes propositions de nature à améliorer l'accessibilité. Cette commission, qui réunit élus, services techniques, habitants et représentants d'associations d'handicapés, a d'ores et déjà permis d'effectuer le diagnostic des établissements recevant du public, de la voirie, mais aussi celui de l'habitat. La Ville a respecté toutes les obligations réglementaires et fait donc parti des rares communes en Essonne ayant rendu le rapport annuel obligatoire. La mise en accessibilité de l'ensemble de la ville représente un investissement considérable, environ 4 millions d'euros pour le bâti et 8 à 9 millions pour la voirie. Les aménagements seront répartis dans le temps pour qu'à l'horizon 2015 la quasi-totalité des bâtiments publics de la ville soit accessible à tous.

Ce qui a été réalisé

La municipalité et sa commission accessibilité ont élaboré des aménagements durables dans l'intérêt de chacun. Concrètement, il s'agit de permettre à toute personne, quel que soit son handicap, de se déplacer et d'utiliser les services mis à la disposition de tous sans avoir besoin de faire appel à une tierce personne.

La commission s'est rendue sur place pour des visites «tests» lorsque cela a été nécessaire. Juvisy est une ville plutôt en avance par rapport à d'autres communes, de grands chantiers ont vu le jour. La commission propose également des solutions d'aménagements pour améliorer l'existant. De nombreux trottoirs ont dans ce sens été repris, des bordures abaissées et des bateaux créés. Ainsi, l'amélioration des cheminements piétons a été prise en compte dans le réaménagement de la Grande rue et de ses abords, un ascenseur a été installé à l'espace Jean-Lurçat (voir page 14) et 95% du parc des arrêts de bus ont été mis aux normes.

Chaque nouveau projet se doit d'être conforme à la loi. L'espace Marianne en est le meilleur exemple. Ce guichet d'accueil unique de la mairie, qui regroupe tous les services municipaux en centre-ville, est équipé d'un ascenseur et de bureaux adaptés. Le futur pôle multimodal et l'arrivée du tramway devront eux aussi prendre en compte les normes d'accessibilité.

La commission a également recensé l'offre de logements adaptés sur la ville, afin de pouvoir mettre plus facilement les demandeurs en relation avec les bailleurs. Ces derniers ont été dans le même temps sensibilisés à l'importance de l'accessibilité.





Bâtir accessible : un enjeu pour tous

A Juvisy, construire une ville accessible à tous est aujourd'hui une de nos premières priorités. Depuis la création de la Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées en 2008, la municipalité n'a de cesse de favoriser une véritable évolution de leurs conditions de vie en bâtissant autrement.

Espace Marianne – 25, Grande rue

Au guichet d'accueil unique de la mairie qui regroupe la quasi-totalité des services à la population en centre-ville, un ascenseur permet l'accès des personnes ayant un handicap physique. Des bureaux adaptés ont été spécialement conçus pour recevoir les personnes à mobilité réduite. De plus, le parking se trouvant à proximité de l'espace Marianne dispose de nombreuses places de stationnement pour les personnes handicapées.

Espace Jean-Lurçat – Place du Maréchal Leclerc

Un ascenseur a été installé pour les personnes qui ne sont pas en mesure de monter les escaliers qui mènent au foyer et à la salle de spectacle.

Maison des Solidarités – 5, avenue François Mitterrand à Athis-Mons

La Maison des Solidarités, qui regroupe en un même lieu les Centre Communaux d'Action Sociale d'Athis-Mons et de Juvisy,

ainsi que la Maison Départementale des Solidarités (MDS) du Conseil général, est équipée d'un ascenseur, de couloirs et de bureaux adaptés au déplacement de fauteuils roulants.

Salle des mariages, Propriété Ducastel – 1, rue de l'Observatoire

Le déménagement de la salle des mariages de l'Hôtel de Ville à la propriété Ducastel a permis de la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Une rampe d'accès a été installée et le franchissement du seuil de porte a été adapté aux fauteuils roulants.

Voiries

De nombreux trottoirs ont été repris pour faciliter le déplacement des personnes handicapées, des bordures ont été abaissées et des bateaux créés. Des bandes podotactiles ont été installées pour les personnes mal-voyantes et les feux tricolores ont été équipés de signaux sonores. L'amélioration des cheminements piétons est continuellement prise en compte lors du réaménagement des rues, comme dans la Grande rue et ses abords par exemple.

L'accessibilité des écoles, pour l'égalité des droits et des chances

La loi du 11 février 2005 pour «l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées» renforce le principe déjà existant que «toute personne handicapée est de droit un élève». Mais la mise en accessibilité des écoles nécessite des investissements importants, qui ne sont pas toujours faciles à mobiliser.



Ce que dit la loi

Le code de l'action sociale et des familles prévoit que «toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté». Dans le domaine de l'éducation, la loi impose donc certains principes : permettre autant que peut se faire l'intégration de l'élève handicapé en milieu ordinaire le plus proche de son domicile, construire avec lui et ses parents un projet personnalisé de scolarisation et enfin, garantir un parcours scolaire continu et adapté de la maternelle à la formation supérieure ou professionnelle.

Le rôle des communes

L'intégration du handicap doit être incluse dans le projet d'école. L'ensemble des professionnels évaluent la faisabilité et procèdent aux ajustements nécessaires en lien étroit avec les parents. La scolarisation d'un élève handicapé se concrétise par toute mesure individuelle

susceptible de compenser son handicap, au moyen d'un Plan Personnalisé de Scolarisation (PPS).

La mise en conformité des écoles

La responsabilité des travaux pour le gros œuvre incombe aux collectivités locales, propriétaires des locaux, selon le type d'établissement scolaire.

L'élève handicapé doit, dans la mesure du possible, accéder à l'ensemble du dispositif d'éducation pendant toute sa scolarité. Avant d'accueillir un enfant handicapé, il faut résoudre tous les problèmes d'accès concernant les transports, les espaces extérieurs, l'accès aux classes, aux sanitaires, aux bibliothèques, aux salles informatiques, aux aires de jeux, rampes, plans inclinés, piscines, gymnases, salles de restaurant.

La mise en accessibilité des écoles est un vaste chantier qu'il va falloir résoudre d'ici le 1^{er} janvier 2015, date butoir fixée par la loi. Il faudra donc très certainement procéder par étapes afin de permettre aux enfants handicapés de suivre une scolarité normale.

ENTRETIEN



Pierre Tessier
Adjoint au maire
chargé de
l'urbanisme et
de l'accessibilité

Quelle est la politique de la Ville en matière d'accessibilité des enfants handicapés ?

La ville s'est mobilisée pour accueillir les enfants handicapés afin qu'ils aient une scolarité normale avec leurs camarades. La loi encadre cette mise en accessibilité en fixant des dates de réalisation ce qui est très bien. Par contre l'absence de subvention pèse lourdement sur le budget communal.

Comment va s'organiser la mise en conformité des écoles ?

Le principe de base est de réaliser rapidement des sanitaires handicapés dans chaque école. Ensuite de travailler avec le personnel de l'éducation nationale afin d'accueillir normalement un élève handicapé. Les moyens matériels ne doivent pas être un obstacle à une bonne scolarité.

De tels chantiers demandent-ils des investissements de grande ampleur ?

Effectivement les investissements sont énormes. Nous allons travailler pour que les classes qui accueillent soient accessibles sans pour cela installer partout des ascenseurs.

Les budgets municipaux ne sont pas extensibles ; les aides de l'état se font de plus en plus rares alors il faudra être très pertinents sur nos réalisations.

J'en profite pour remercier les membres de la commission Handicap pour leur présence assidue et les nombreux conseils qu'ils ont pu nous formuler. Je salue également les enseignants, les Aides à la Vie Scolaire et les personnes qui encadrent aujourd'hui les enfants accueillis dans nos écoles (Atsem, animateurs Léo Lagrange...), facilitant leur accueil et d'intégration.

L'ART DU BERIMBAU



L'association de capoeira, de Juvisy, «L'Art du Berimbau - Sul Da Bahia» vous invite à sa représentation annuelle JOGA BONITO organisée le dimanche 6 février de 13h à 19h au gymnase Jules Ladoumègue. Un évènement pendant lequel de nombreux capoeiristes de différents horizons forment une «roda», un cercle de jeu, accompagnés d'instruments et de chants.

Cet évènement est ouvert à tous et a pour but de récolter des biens pour l'Association APETREIMC. Cette dernière favorise l'intégration des enfants infirmes moteurs cérébraux en leur permettant, dès leur plus jeune âge, d'intégrer des haltes-garderies et de partager leurs jeux avec des enfants valides.

Des éducatrices, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, orthophonistes et psychologues les accompagnent et leur apportent un environnement favorable à leur épanouissement moteur, social et psychologique. L'accompagnement de ces enfants présente parfois des difficultés sensorielles importantes et nécessite du matériel adapté.

Prix d'entrée : Un jouet minimum par famille tel que jouets sonores et lumineux (pianos sonores, instruments de musiques), jeux, lotos, livres, jouets tactiles (balles de textures différentes...), déguisements...

EN SAVOIR [+]

www.suldabahia-franceparis.fr

OFFRE D'ESSAI

L'Art du Berimbau vous offre un cours d'essai gratuit de Capoeira.

Renseignements : 06 17 87 33 58 ou leroybrito94100@hotmail.com

A la découverte du rugby chez nos voisins

Depuis quelques semaines, les rugbymen athégiens ont pris leurs marques au sein du nouveau stade Robert Barran. Plus spacieux et plus confortable que son prédécesseur, il répond aux dernières normes sportives et permettra au club de réaliser de nombreux projets.



Créé en 1971, l'USOAM Rugby (Union Sportive Olympique Athis-Mons) compte aujourd'hui 200 licenciés venant de nombreuses communes alentours. Toutes les sections y sont représentées, allant de l'école de rugby jusqu'aux seniors. «Le rugby à Athis-Mons, c'est un comité directeur de plus de 20 personnes, deux équipes seniors, une équipe junior, une équipe cadets, une équipe loisirs («Drop âgés») et une école de rugby guidée par 11 éducateurs, des responsables techniques et administratifs comprenant les catégories premiers pas, mini pousins, pousins, benjamins et minimes», explique Pierre Lujan, président du club depuis 1 an.

Des valeurs pour le sport et pour la vie

L'école de rugby compte 80 licenciés qui ont entre 5 et 14 ans. Pour ces jeunes sportifs, pas de «vraie» compétition, mais des «plateaux» qui réunissent plusieurs équipes du département ou de la région à chaque rencontre. «Quels que soient leur âge et leur niveau, nous enseignons à tous nos joueurs les mêmes valeurs, celles du rugby : amitié, convivialité, humilité et respect. Il est primordial de les partager pour s'intégrer et évoluer», indique M. Lujan.

Les licenciés de l'école de rugby s'entraînent 2 fois par semaine.

Une volonté de développement

Le club a besoin de nouvelles recrues et est à la recherche de joueurs débutants ou confirmés, d'éducateurs et de dirigeants. Ainsi, en plus du club de rugby de Viry-Chatillon, les rugbymen juvisiens peuvent aujourd'hui aussi se diriger vers l'USOAM Rugby. «Penser intercommunalité» est donc devenu le leitmotiv des dirigeants de l'association «et pourquoi pas, à l'avenir, mettre en place un club de rugby des Portes de l'Essonne ?», souligne M. Lujan. En effet, puisque les villes de Juvisy et de Paray-Vieille-Poste ne possèdent pas de club de rugby, la volonté de celui d'Athis-Mons est de mettre en place un réel partenariat avec les communes de la CALPE.

EN SAVOIR [+]

USOAM Rugby

Pierre Lujan, président

pierre.lujan@club-internet.fr

Tél. : 06 63 16 04 03

Laurent Picon, vice-président

laurentpiconrcs@orange.fr

Tél. : 06 61 09 31 34

Les Irlandays : le festival celtique des Portes de l'Essonne



Du 11 au 19 mars, musique, exposition, pub irlandais, théâtre, film... 5 concerts gratuits ! Voici le programme...

MAGIC MIRROR PUB

Du 15 au 19 mars, à partir de 19h, venez profiter de l'ambiance chaleureuse d'un pub typiquement irlandais
Avenue Jean-Pierre Bénard à Athis-Mons

Du 5 au 28 mars

Ten Miles Round – Jackie Nickerson

La photographe américaine présente une quarantaine de clichés grand format.

Centre-ville, parc de la Mairie et gare de Juvisy-sur-Orge

Centre-ville de Paray-Vieille-Poste

L'Avant-Scène – 1, rue d'Alsace-Lorraine à Paray-Vieille-Poste



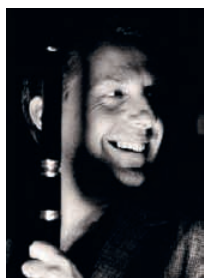
Vendredi 11 mars à 20h30

Oh les beaux jours – Samuel Beckett

Une des pièces mythiques de Samuel Beckett, prix Nobel de

Littérature. Mise en scène de Michel Abécassis

Salle Lino Ventura – 4, rue Samuel Desbordes à Athis-Mons - Tarifs : de 12 à 18€



Samedi 12 mars à 20h30

Donal Lunny, Pádraig Rynne, Sylvain Barou trio

Figure légendaire de la musique irlandaise, Donal Lunny aime s'aventurer

avec des musiciens plus jeunes pour bousculer la tradition.

L'Avant-Scène – 1, rue d'Alsace-Lorraine à Paray-Vieille-Poste - Tarifs : de 12 à 18€

Dimanche 13 mars à partir de 15h

Fest Deiz – Skeduz, Dalc'h Mat, les frères Guéhenne

Les apparitions sur scène du groupe breton Skeduz sont toujours une fête pour les musiciens et le public qu'il entraîne dans la danse. Un fest deiz qui promet d'être mémorable avec aussi Dalc'h Mat qui allie tradition et modernité, et les frères Guéhenne, musiciens sonneurs de couple.

Centre Alain Poher – 7, avenue Auguste Duru à Ablon-sur-Seine - Tarifs : de 5 à 10€

Mardi 15 mars à 20h

Comas

Comas signifie «puissance» en gaélique. Venu d'horizons géographiques et musicaux divers les musiciens de Comas ont su créer un son solide.

Magic Mirror Pub – Avenue Jean-Pierre Bénard à Athis-Mons - Entrée libre



Mercredi 16 mars à 20h

North Cregg

Dix ans après sa fondation et avec quatre

albums à son actif, North Cregg continue à produire une des musiques les plus fraîches d'Irlande.

Magic Mirror Pub – Avenue Jean-Pierre Bénard à Athis-Mons - Entrée libre



Jeudi 17 mars à 20h

Guidewires

Guidewires nous transporte en Bretagne, en Galice, en Europe orientale.

Magic Mirror Pub – Avenue Jean-Pierre Bénard à Athis-Mons - Entrée libre

Vendredi 18 mars à 20h

Brian Finnegan Group

Brian, flûtiste d'Irlande du Nord, est l'un des pionniers de la musique irlandaise.

Magic Mirror Pub – Avenue Jean-Pierre Bénard à Athis-Mons - Entrée libre



A 20h30

Sharon Shannon band

Virtuose de l'accordéon diatonique, arrangeuse et compositrice de talent, artiste attachante, Sharon

Shannon a croisé sur sa route les Chieftains, Sinead O'Connor, Bono ou Mark Knopfler.

Centre Alain Poher – 7, avenue Auguste Duru à Ablon-sur-Seine - Tarifs : de 12 à 18€

Samedi 19 mars à 20h

At first light

Le groupe marie les chants traditionnels avec la puissance et la délicatesse des cornemuses, des violons et des flûtes.

Magic Mirror Pub – Avenue Jean-Pierre Bénard à Athis-Mons - Entrée libre



A 20h30

Carlos Nùnez

Carlos Nùnez vient clôturer l'édition 2011 du festival entouré de musiciens galiciens, écossais, brésiliens, et de sonneurs bretons.

Espace Jean Lurçat – Place du Maréchal Leclerc - Tarifs : de 16 à 22€

EN SAVOIR [+]

Réservation :

• **Centre culturel des Portes de l'Essonne**
3, rue Lefèvre-Utile à Athis-Mons

Du mardi au vendredi, de 14h à 18h

Tél : 01 69 57 81 10

• **Réseau FNAC**

• **Sur place, 1h avant le début du spectacle**

EN 2011, ÇA DÉMÉNAGE À L'ACJ !

L'association qui était à l'étroit place Jean-Durix est dorénavant plus confortablement installée dans la propriété Ducastel, 1 rue de l'observatoire (parc de la Mairie). Notez le nouveau numéro de votre MJC, 01 69 12 50 72.

A l'espace Frédéric Rossif, une équipe permanente vous accueille désormais les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 20h, les mercredis et samedis de 14h à 18h. Les horaires des Travées ont, quant à eux, été modifiés pour mieux s'adapter à leur public. Les portes sont ouvertes du mardi au vendredi de 12h30 à 14h et de 17h à 20h30, ainsi que le mercredi de 12h30 à 18h.

Les vacances de février seront l'occasion d'animations organisées en concertation avec les jeunes : sorties, soirées, projets musicaux, tournois de jeux, sports, formation aux premiers secours avec les pompiers de Juvisy. Renseignez-vous auprès des animateurs et venez faire vos propositions et participer à l'organisation ! L'ACJ vous attend également dès maintenant pour organiser ses séjours de vacances de printemps et d'été.

Mais l'ACJ c'est aussi :

- Les «Jam Sessions» qui rassemblent musiciens et chanteurs de tous âges, de tous styles et de tous niveaux. Prochaines dates : 4 février et 4 mars (entrée libre de 19h à 23h).
 - L'informatique est de plus en plus présente dans la maison Argelies : club de jeux en réseau le second samedi du mois à partir de 20h, possibilité d'utiliser le plateau informatique, lancement d'un cycle de présentation de logiciels libres avec l'association Liness le 12 février.
- Le secrétariat de l'association vous renseignera sur les places encore disponibles dans les différents clubs ainsi que sur les activités du club astronomie, du réseau d'échange de savoirs et sur les sorties à venir du club art et curiosités...

[EN SAVOIR \[+\]](#)

Association Culture et Jeunesse

1, rue de l'Observatoire

Tél. : 01 69 12 50 72

www.acjuvisy.fr

A découvrir : un atelier Slam-Poésie et photographie

Dans le cadre de la Journée de la femme 2011, le Réseau des médiathèques des Portes de l'Essonne propose un Atelier slam-poésie et photographie durant les vacances de février. Trois journées consécutives pour évoquer la féminité et les relations fille-garçon en s'initiant aux techniques du slam et de la photographie avec la Compagnie de l'Uppercut et Djamila Calin.



© photo E.Hue

Atelier slam-poésie : lundi 14 et mardi 15 février de 14h à 17h

Fondée il y a une dizaine d'années par trois auteurs - interprètes, la Compagnie de l'Uppercut a toujours mené son parcours de création autour de l'écriture, de l'oralité et de la musique. Présents et remarqués sur les scènes ouvertes dès 2002, ils inventent en 2004 le concept de Pulse Poésie, à mi-chemin entre théâtre et chansons parlées et proposent dans la foulée une des premières formes de spectacle vivant issu de la scène Slam française. Depuis, ils portent leur parole en France et à l'étranger.

Atelier photographie : mercredi 16 février de 10h à 17h

La photographe Djamila Calin travaille depuis de nombreuses années avec les habitants du territoire. Au cours d'une séance, elle vous proposera de mettre en images vos écrits réalisés au cours des deux journées précédentes. Une approche

La compagnie de l'Uppercut animera durant les vacances de février des ateliers de Slam et de poésie à la médiathèque Raymond Queneau de Juvisy.

originale et complémentaire qui explore l'univers des arts plastiques.

Restitution publique : mardi 8 mars à 19h

Rendez-vous à la salle Lino Ventura (Athis-Mons) pour une restitution publique où les participants pourront déclamer, face au public, leurs créations poétiques. Vous découvrirez également l'univers de la Compagnie de l'Uppercut qui vous proposera une Performance Pulse-Poétique à capella.

L'atelier slam-poésie et photographie est ouvert aux adolescents et adultes. Il est gratuit dans la limite des places disponibles et sur inscription.

La restitution publique et la performance Pulse-Poétique de la Compagnie de l'Uppercut sont ouvertes à tous et gratuites.

[EN SAVOIR \[+\]](#)

Réseau des médiathèques

Tél. : 01 69 57 81 86

AGENDA

Du 12 février au 3 mars

Jusqu'au samedi 12 février

La quinzaine des tout-petits

Au programme de cette quinzaine,



expositions, comptines, dédicace...

Expositions «Les couleurs et autres aventures...»

Jusqu'au samedi 12 février

Quatre expositions de plus de 80 dessins originaux pour découvrir l'univers graphique de Marianne Barcilon et la richesse de ses histoires pour enfants.

Rencontre-dédicace avec Marianne Barcilon

Vendredi 11 février de 16h30 à 18h

En partenariat avec la librairie « Les vraies richesses », Marianne Barcilon rencontrera ses jeunes lecteurs et se prêtera au jeu des dédicaces.

A la médiathèque Raymond Queneau, place Jean-Durix.

Renseignements : 01 69 21 22 20

Jusqu'au samedi 12 février

Faire ventre de tout

Marine Joatton présente ses créatures hybrides. A l'espace d'Art contemporain Camille Lambert - 35, avenue de la Terrasse.

Renseignements : 01 69 21 32 89

Jeu 10 février à 20h

L'univers lointain révélé par les quasars

Conférence organisée par « Les Amis de Camille Flammarion », animée par Patrick Boisse. Accueil convivial dès 19h. Entrée libre.

A la salle Agnès Varda - place Jean-Durix.

Lundi 14 et mardi 15 février de 14h à 17h

Atelier Slam-Poésie

Autour de la de la journée internationale des droits

de la femme 2011, le Réseau des médiathèques de la Communauté d'agglomération des Portes de l'Essonne propose un atelier Slam-Poésie animé par la Compagnie de l'Uppercut. Voir page 18.

A la médiathèque Raymond Queneau, place Jean-Durix.

Renseignements : 01 69 57 81 86

Du lundi 14 février au samedi 12 mars

Femme plurielle, Femmes singulières

Autour de la célébration de la journée internationale des droits de la femme, venez découvrir des expositions, des spectacles, des rencontres, des forums-discussion...

Programme complet disponible dans les lieux d'accueils de la Ville et sur le site internet.

Renseignements : 01 69 57 80 00

Mercredi 16 février de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h

Atelier photographie

Autour de la de la journée internationale des droits de la femme 2011, le Réseau des médiathèques de la Communauté d'agglomération des Portes de l'Essonne propose un atelier photographie animé par Djamilia Calin. Voir page 18.

A la médiathèque Raymond Queneau, place Jean-Durix.

Renseignements : 01 69 57 81 86

Dimanche 20 février de 14h30 à 18h

Loto des Feux de la Saint-Jean

Organisé par l'association des Feux de la Saint-Jean et l'école des parents

1 carton : 2,5€ / 4 cartons : 8€

A la salle Frédéric Rossif, place Louise Michel

Jeu 24 février de 14h à 18h

Thé dansant

Organisé par l'ACJ. A la salle George Brassens - 35, avenue de la Terrasse.

Réservations : 06 87 30 54 94

Jeu 24 février à 19h45



«On est bien chez nous» à Juvisy-sur-Orge

L'émission de télé «On est bien chez nous» a débarqué à Juvisy. Au travers d'une chasse aux trésors, Philippe Bellot, animateur de l'émission, a proposé 5 énigmes à résoudre aux habitants. Une manière ludique de découvrir notre territoire sous tous les angles.

Ne manquez pas la diffusion de l'émission le jeudi 24 février à 19h45 sur Télésonne !

Retrouvez les canaux de la chaîne sur www.telessonne.fr

Jeu 3 mars de 19h30 à 21h

Café Littéraire

Soirée polar organisée par la librairie «Les vraies richesses» avec Dominique Sylvain. L'écrivain renoue avec le tandem Lola Jost et Ingrid Diesel dans son dernier livre, un polar époustouflant, Guerre Sale, qui vient de paraître chez Viviane Hamy. Une soirée qui vous permettra de découvrir les dessous mystérieux de ce genre et de partager vos coups de cœur dans ce domaine.

Au café de la mairie, 39, Grande Rue.

Renseignements : 01 69 21 14 05

Du vendredi 11 au samedi 19 mars

Irlandays

Voir page 17.

Jusqu'au samedi 21 mai

Sacrées bâtisses : patrimoine religieux du XX^e siècle en Essonne

Venez découvrir cette exposition dressant un panorama de l'architecture religieuse contemporaine en Essonne.

A la Maison de Banlieue et de l'Architecture, 41 rue G.-Anthonioz De Gaulle à Athis-Mons.

Renseignements : 01 69 38 07 85

EN BREF...

Ensemble, Autrement capable

La délégation départementale de l'Essonne de l'Association des Paralysés de France, organise en mai 2011 le festival «Ensemble, Autrement Capable», dont la première édition s'est déroulée aux mois de mai et juin 2010.

Vous êtes une compagnie artistique, un club de sport, une association, une entreprise, vous pouvez participer à ce festival culturel, artistique et sportif mêlant personnes valides et personnes en situation de handicap.

Renseignements : Association des Paralysés de France – 10, rue Jeanne-Récamier à Evry – 01 60 78 06 63

L'armée de l'air recrute

Vous pouvez retrouver les offres d'emploi de l'armée de l'air ainsi que les avis de concours sur le site internet www.recrutement.air.defense.gouv.fr

Renseignements et dépôt de candidature : 01 39 53 76 10

Enquête INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques réalisera une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité du 21 février au 8 mars. Thierry Allegot, enquêteur de l'INSEE, interrogera par téléphone ou à domicile quelques ménages juvisiens. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Démarchage frauduleux

La mairie de Juvisy met en garde les particuliers contre les démarcheurs se réclamant d'elle et précise qu'elle n'a mandaté aucune entreprise ni démarcheur pour effectuer des diagnostics thermiques ou des études d'économies d'énergie chez les particuliers.

Ne laissez jamais entrer une ou plusieurs personnes dans votre domicile sans avoir la certitude qu'elle agit dans un cadre strictement légal. Les faux démarcheurs ont un discours particulièrement séduisant et rassurant, ou au contraire alarmiste. Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne semblent pas clair, même s'il s'agit d'un document ayant toutes les caractéristiques d'un document «officiel». Enfin, n'hésitez pas à signaler ces comportements aux services de Police.

À TOUTES FINIS UTILES...

WWW.JUVISY.FR

La Mairie à votre service...

Standard : 01 69 12 50 00
mairie@mairie-juvisy.fr

Espace Marianne :

place Anatole-France
01 69 12 50 00

- **Affaires générales et Etat civil**
- **Habitat - logement**
- **Petite enfance**
- **Enfance**
- **Retraités**
- **Urbanisme**

Juvisy Proximité (pour signaler un problème sur la voie publique) :

01 69 12 50 50

Direction de la Citoyenneté :

01 69 12 50 49

Police municipale :

Hôtel de Ville - 6, rue Piver
01 69 12 50 00

Maison des Solidarités -

Espace Pyramide :
5, avenue François-Mitterrand à Athis-Mons
01 69 54 23 30

Services techniques :

Propriété Ducastel
1, rue de l'Observatoire
01 69 12 50 30

PMI : 01 69 21 49 94**Communauté d'agglomération**

Les Portes de l'Essonne :
01 69 57 80 00

Emploi**Mission locale :**

01 69 38 29 10

Pôle emploi :

39 49

Prévention

Médiane : 06 17 33 58 56

ou 01 69 38 77 20

Ressources : 01 69 21 06 72

Centre départemental de prévention et de santé :

01 69 21 49 22

Loisirs**Association Culture Jeunesse :**

01 69 12 50 72

Piscine S. Berlioux :

01 69 21 70 20

Médiathèque R. Queneau :

01 69 21 22 20

Cinéma A. Varda :

01 60 48 02 30

Conservatoire de musique,**danse et théâtre Marius Constant :**

01 69 12 65 60

Ecole et Espace d'art

C. Lambert : 01 69 21 32 89

Centre culturel des Portes**de l'Essonne :**

01 69 57 81 10

Centre aquatique des Portes**de l'Essonne :**

01 69 57 81 00

Office de tourisme :

01 69 45 76 09

Urgences**Pompiers** : 18

Hôpital : 01 69 54 27 27

Police nationale : 17 ou

01 69 84 30 30

Maison médicale de garde : 15

Maison de la Justice et

du Droit : 01 60 48 70 59

Jeunes Violences Écoute :

0800 20 22 23

RECENSEMENT

Une partie de la population de Juvisy est actuellement recensée (jusqu'au 27 février). Cette enquête annuelle permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Les collectivités peuvent ainsi mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins.

Si vous êtes concerné, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire, se rendra à votre domicile. Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires, qu'il récupérera ensuite.

10
MARS
2011

Journée Nationale de l'Audition[®]

14^e Campagne Nationale d'information et de prévention dans le domaine
de l'audition, organisée par l'Association JNA



Campagne soutenue par le Ministère de la Santé,
de la Jeunesse et des Sports, le Ministère du Travail,
des Relations Sociales et de la Solidarité, le Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de l'Enseignement Supérieur,
et le Ministère de l'Éducation Nationale

N°Azur 0 810 200 219

www.jna.org

Campagne initiée par l'Association
Journée Nationale de l'Audition
pour l'information et la prévention
dans le domaine de l'audition



**Pour bénéficier d'un dépistage* gratuit,
appelez le : 01 60 48 79 79.**

*Test non médical

6audition
MARC BOULET • correction auditive

CARNET

Naissances

Le 27 décembre : Eva AREZKI ; Gabriel LE MAO • Le 29 décembre : Sacha PASCAL • Le 30 décembre : Alssire-Cémao IRO • Le 31 décembre : Evan BOUCAU.

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents

Mariages

Le 15 janvier : Arnaud BIBAL et Aiko SHIMADA.

La municipalité présente ses vœux de bonheur aux jeunes mariés

Décès

Le 8 novembre : Marcellin PUECH • Le 14 novembre : Michel BOUCHERIE • Le 17 novembre : Maria DE CARVALHO LOPES • Le 23 novembre : Octavie MASUMBAMUBOSO—NSIKU ; Isaac MAKUMBA MUBOSO—NSIKU • Le 28 novembre : Eugène DESICY • Le 6 décembre : Jacqueline HUTEAU veuve DIOT • Le 10 décembre : Juliette PHILEMON-MONTOUT ; Patricia VEROTTE épouse VIRECOULON

• Le 14 décembre : Paulette LIROUX • Le 16 décembre : Moïse BATOUCHE • Le 17 décembre : Huguette BABIN épouse JARDE • Le 18 décembre : Micheline MACE épouse NICOLINO • Le 21 décembre : Ginette FAISY ; Antoine MAZZUCOTELLI • Le 30 décembre : Irène LETOILE épouse MERCIER • Le 5 janvier : Henri EVAÏN • Le 8 janvier : Pascale PEYRY

Etienne Chaufour, maire de Juvisy, et le conseil municipal adressent toutes leurs condoléances aux familles éprouvées

Décès de M. Cazalla

Président et co-fondateur du théâtre de l'Eclipse, membre actif de l'association «Les donateurs de voix», longtemps président de la FCPE, adhérent de la FNACA, très impliqué dans la vie culturelle et associative, Jean Cazalla nous a quittés le 18 décembre 2010.

Le Conseil municipal salue sa mémoire et adresse toutes ses condoléances à sa famille.

En vertu de la loi sur la démocratie de proximité votée en 2002, la municipalité ouvre une tribune d'expression à l'opposition municipale dans les publications municipales récurrentes. Les textes émanant de cette tribune n'engagent pas la responsabilité de la municipalité.

LA PAROLE À L'OPPOSITION

La situation du handicap à Juvisy-sur-Orge ? Chacun fait fait fait, ce qui lui plaît plaît plaît...

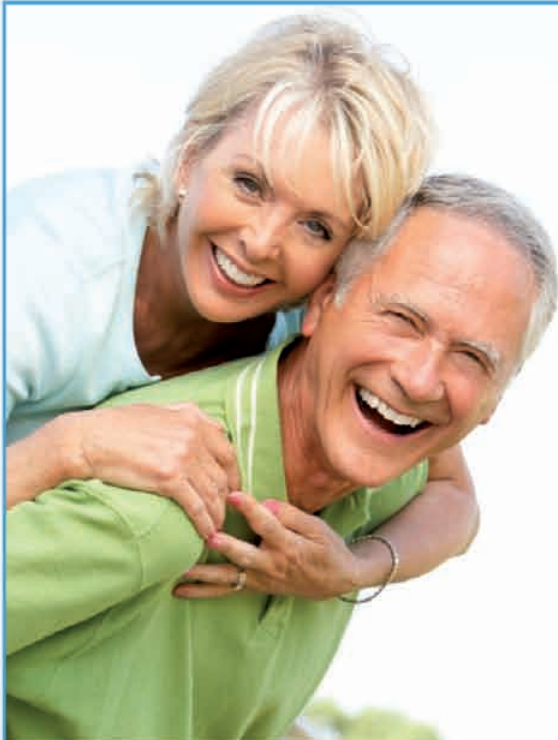
Non respect de la loi de 2005 : 1 place pour les personnes à mobilité réduite pour 50 places matérialisées ; non respect des préconisations du Code de la Route : sur le formalisme des places de stationnement, quand elles existent (voir photos ci-après), et souvent non entretenues au niveau des peintures notamment ; déni de démocratie en n'adaptant pas la seule salle réservée aux élus de l'opposition sur la R.N.7, malgré des demandes écrites et orales depuis plus de 3 ans, assorties de réponses obscures quand elles ne sont pas évasives.

Bref, au-delà du gargarisme habituel des publications de la majorité municipale et entre autre au travers de ce bulletin, dont un très récent consacré essentiellement au handicap, ne soyez pas ici dupes comme

dans d'autres domaines des propos avancés pour vanter des actes annoncés et non tenus : constatez les par vous-même, et relayez les incohérences que vous trouverez aux élus d'opposition, qui ne manqueront pas de les évoquer ici.

David LEFFRAY
Groupe Juvisy Renouveau
Majorité Présidentielle et non inscrits
<http://juvisy-renouveau.over-blog.com>





Je vous souhaite une
heureuse année 2011
et une bonne santé
auditive pour vous et
pour vos proches.
Votre audioprothésiste,
Julien Benoist et ses
Collaborateurs.

ENTENDRE J.BENOIST :
Julien Benoist Audioprothésiste D.E

2 bis, place de l'Orge
Juvisy
01 69 56 51 89

82, avenue A. Briand
Morangis
01 64 54 84 84

153, bd A. Briand
Savigny
01 69 57 90 73

entendre
L'INNOVATION AUDITIVE



Pour
votre publicité,
contactez **HSP**

01 55 69 31 00
contact@hsp-publicite.fr

**La force d'un réseau,
la proximité
de nos réponses**

PLM **7J/7**
24H/24

Pompes Funèbres

Marbrerie

**Véritable contrat
obsèques**

Dignité
Funéraire
Présents à vos côtés
www.dignite-funeraire.com

18 avenue de la Cour de France
91260 Juvisy-sur-Orge

01 69 21 41 18

N° Habilitation : 08-91-079

les irlandays

5^e Festival celtique des portes de l'essonne

11 au 19 mars 2011

Carlos Núñez

Sharon Shannon

Cercle celtique daic'h mat

Skeduz

Comas

North Clegg

Guidewires

Brian Finnegan band

At first light

Donal Lunny

Pádraig Rynne

John Doyle



LES PORTES DE L'ESSONNE

ATHIS-MONS
JUVISY-SUR-ORGE
PARAY-VIEILLE-POSTE

Musique, photos, pub irlandais, théâtre, film :

20 rendez-vous, 8 concerts gratuits !

www.festival-irlandays.info - Tél : 01 69 57 81 10